

éperons, gaffes, guimbardes, couteaux, forces, ...

Quelques objets en laiton/cuivre sont également sortis du lit de la Meuse à cet endroit (environ 4 m de profondeur). Le matériel archéologique est essentiellement représentatif des XV^e-XVI^e siècles.

Une analyse des pieux a été effectuée au Laboratoire de Dendrochronologie de l'Université de Liège (D. Houbrechts); la date avancée pour l'abattage des chênes utilisés est 1679-1684, pour le pont et pour les berges de la rive gauche. ■ 1996

Namur : la faune de trois fosses d'aisance (XII^e, XV^e-XVI^e et XVII^e siècles) au «Grognon»

Wim VAN NEER et An LENTACKER

Dans le cadre du PAI P4/12, nous avons entrepris l'étude des restes fauniques (n=±9500) provenant de trois basses fosses de latrines situées dans une même zone du site du «Grognon» à Namur. Ces trois structures sont datées du XII^e siècle, de la fin XV^e-début XVI^e siècle et du XVII^e siècle. La totalité du contenu des structures a été tamisé sur le terrain à la maille de 5 mm, et des échantillons ont été prélevés en vue d'un tamisage plus fin. Grâce à cela, nous disposons de nombreuses informations sur l'importance économique du poisson à Namur aux périodes médiévale et post-médiévale. A Namur, on pouvait pêcher en divers endroits : dans la Meuse et la Sambre, dans le Houyoux, rivière de moindre importance, dans les fossés urbains ou dans des viviers hors de la ville. Les textes du Moyen Age reprennent un certain nombre de réglementations qui documentent la pêche dans les fossés. Les espèces qui sont mentionnées dans les textes ont également été retrouvées parmi le matériel osseux. Il semble qu'on se souciait peu de l'interdiction de pêche des poissons trop petits. En effet, l'ensemble récolté comprend presque exclusivement des spécimens assez petits, même au sein des espèces qui peuvent atteindre une taille importante. Les deux structures les plus récentes ont livré des restes de carpe domestique. Cette espèce a été importée dans nos contrées au XIII^e siècle et a pu trouver un habitat idéal dans les eaux stagnantes des fossés. Le matériel com-

prenait également les restes de deux espèces de poisson aujourd'hui disparues de nos régions. Ces découvertes attestent donc de la présence de ces animaux à Namur aux périodes médiévale (poisson-chat) ou post-médiévale (saumon atlantique).

Tous les contextes présentent du poisson marin, même si c'est parfois en nombre restreint. La variété en est également limitée : on ne retrouve que le hareng, le cabillaud et les poissons plats. La plus ancienne structure n'a livré que quelques ossements de hareng. Ceci, mis en parallèle avec l'absence d'huîtres ou de moules, indique que l'importation de produits marins était encore peu développée au XII^e siècle. Les découvertes de Namur représentent pourtant la plus ancienne indication du transport d'espèces marines dans le bassin de la Meuse. Vu l'éloignement important de la côte, les harengs étaient probablement transportés fumés ou salés. L'importance des espèces marines augmente fortement dans le contexte daté du XVII^e siècle. On y retrouve principalement des restes de poissons plats et surtout de cabillaud. La distribution intra-squelettique et la présence de traces de coupe sur les os de la ceinture scapulaire et sur certaines vertèbres montrent que les poissons étêtés étaient vendus sous forme de poisson séché. Il s'agit ici de la première preuve archéologique du commerce de morue sèche sur un site belge.